

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

déclaration atlantique

le piège d'ottawa

**éditorial
par
bertrand
renouvin**

La déclaration atlantique, dite d'Ottawa, a été signée le 26 juin par M. Chirac, au nom de la France. Il n'y a pas lieu de s'en réjouir. Même si justice semble rendue à la force française de dissuasion. Même si, en matière de consultations euro-américaines, il n'est question que de « fermes résolutions », et non d'engagements stricts.

C'est là une bien médiocre victoire pour M. Sauvagnargues. Elle ne pourra empêcher une interprétation coercitive du texte, de la part des pays les plus inféodés aux Etats-Unis. Elle n'excuse pas les concessions faites aux thèses militaires de Washington, ni la reconnaissance d'un statu-quo politico-militaire qui sert exclusivement les intérêts de l'impérialisme américain. Car en signant cette déclaration, la nouvelle diplomatie française remet en question les conceptions politiques et militaires définies et appliquées depuis une dizaine d'années.

Partant d'une analyse indiscutable des nouvelles données des relations internationales, la France avait décidé de rompre avec le système des blocs, pour mener une action indépendante de la double hégémonie soviéto-américaine. Contestant le rôle « protecteur » des forces américaines classiques et atomiques, la France s'était retirée de l'OTAN pour assurer en toute liberté sa propre défense. On croyait le débat clos, et notre indépendance assurée. Certitudes trompeuses : M. Chirac vient de rayer d'un trait de plume une analyse jamais démentie, jetant les bases d'une politique de renoncement. Ceci pour quatre raisons :

— En entérinant l'idée d'une « défense atlantique », le gouvernement français admet la nécessité d'une politique de blocs qui est aujourd'hui l'alibi de la politique hégémonique des Etats-Unis.

(suite p 3)

la routine

Décidément, avec le système Giscard plus ça change, plus ça empire ! En matière d'éducation nationale comme ailleurs ! L'interview par *le Monde* du nouveau ministre, M. René Haby est à cet égard très significative : non seulement le mythe pan-scolaire reste en honneur mais en outre les quelques acquis positifs de la loi Fontanet sont remis en question.

LA TENTATIVE FONTANET

M. Fontanet voulait au moins fissurer le monolithisme de l'Education Nationale en diversifiant subrepticement les formes d'enseignement. C'est ainsi qu'il s'efforçait de revaloriser l'enseignement technique et de donner un statut à des classes pré-professionnelles qui auraient pu accueillir des élèves âgés de quatorze ans et réaliser une liaison monde scolaire-professionnel. Ce projet était certes voué à l'échec dans la mesure où il était à la fois trop timide et trop aventuré. Trop timide car il ne détruisait pas radicalement l'idée d'une filière univoque et « noble » (enseignement secondaire — université) hors de laquelle il n'y a que des scolarisés de deuxième zone. Trop aventuré car il créait en marge de cette filière « prioritaire » des enseignements voués par ricochet à jouer le rôle de « poubelle ».

La démarche de M. Fontanet semblait indiquer qu'il avait entrevu le problème de la panscolarisation. Avec M. Haby nous assistons à une véritable régression.

REGRESSION ET ATTENTISME

Il y a chez le nouveau ministre un net refus de toute diversification profonde des méthodes éducatives. Il écarte d'une incise dédaigneuse (« suggestions utopiques ») les thèses d'Ivan Illich. Il n'ose certes pas se prononcer contre la décentralisation à l'intérieur de son ministère. Il reconnaît même la nécessité de donner plus de souplesse à la direction d'une administration employant neuf cent mille agents et gérant un budget de quarante milliards de francs.

Mais apparemment cette « décentralisation » se réduit dans l'esprit de M. Haby à une déconcentration technique avec augmentation de l'autonomie de gestion des chefs d'établissement. Il ne s'agit nullement pour lui de rompre la sacro-sainte unité de l'enseignement national.

Très instructives entre autres sont ces déclarations : *La souplesse ne signifie pas l'anarchie. Je pense qu'il faut conserver et protéger l'unité de notre politique éducative... la définition d'objectifs éducatifs implique un consensus national qui doit trouver son application dans la réalité des contenus de formation (contenus de connaissances, mais aussi de technique de pensée) et des attitudes collectives. Cette réalité ne peut être laissée aux interprétations différenciées de chaque éducateur ou de chaque cellule de base. Sur ce plan en particulier, l'éducation ne peut être autre que « nationale ».*

De même M. Haby argue de « l'absence de fluidité du corps professoral » pour critiquer la notion d'autonomie des établissements et la réduire à un « état d'esprit à créer » (!). Il ne lui vient pas à l'idée qu'il serait temps de remettre en question cette absence de fluidité.

A partir du moment où le nouveau ministre se crêpe dans le refus de toute segmentation du monstre éducatif, il est condamné à se

heurter à un certain nombre de problèmes insolubles.

D'abord, comment respecter l'unicité du premier cycle de l'enseignement secondaire tout en tenant compte de la différence des aptitudes et des aptitudes ? Les prédécesseurs de M. Fontanet avaient résolu la question en créant trois filières dont au moins l'une d'elles (les classes « de transition ») servait de dépôt aux deux autres. M. Fontanet pour sa part supprimait les filières mais instaurait des groupes de niveaux. De la sorte des intelligences différentes (mais pas forcément inférieures) de celle de l'« élite » se trouvaient rejetées loin d'un pinacle scolaire défini par le seul intellectuelisme et — dans la plupart des cas — l'appartenance à une bourgeoisie cultivée. M. Haby, lui, se réfugie dans l'attentisme. Il se dit favorable à la pédagogie des classes de transition tout en se prononçant pour la suppression des filières. Autrement dit il se réfugie dans le pilotage à vue là où il faudrait des conceptions audacieuses et créatrices. Il tourne résolument le dos en tout cas à la notion de filières très diversifiées avec intégration plus ou moins grande dans la profession et le milieu local sans qu'il y ait hiérarchisation par rapport à une norme unique.

L'incertitude et le pragmatisme semblent d'ailleurs être le trait dominant du nouveau ministre. Ainsi, il fait une réponse de normand lorsqu'on lui demande s'il créera le corps unique de maîtres du premier cycle prévu par la réforme Fontanet. De même, il se déclare partisan du maintien des cinq filières actuelles dans le second cycle mais avec préservation d'un contenu culturel commun. Propos qui n'engagent pas à grand chose.

DEGORGER LES UNIVERSITES

Il n'y a qu'un point sur lequel le nouveau ministre a sa religion fermement arrêtée. C'est en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur. Il est nettement partisan d'une politique très sélective avec éventuellement nécessité d'une mention au baccalauréat pour entrer dans les universités. Il prévoit même de faire de la terminale une sorte de gare de triage avant l'accès à l'enseignement supérieur. Ainsi serait poursuivie la politique de dégorgerment des universités entreprise avec la création du D.E.U.G. (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales) et la réforme Fontanet.

Ce dégorgerment est nécessaire notamment dans les disciplines juridiques et littéraires. Encore faudrait-il qu'il s'accompagne, si l'on ne veut pas aboutir à la sélection par l'échec, d'une mise en place d'un enseignement professionnel supérieur de haut niveau.

Il est vrai que l'on voit mal comment cet enseignement professionnel supérieur serait adapté au « marché du travail » tant que les emplois monotones ou pénibles seront les plus nombreux. Tant il est vrai que la réflexion sur l'éducation ne se sépare pas de celle des finalités du travail et même des structures sociales.

Mais n'est-ce pas trop demander à un ancien haut fonctionnaire nourri dans le sérail de la rue de Grenelle, et dont les projets étiés sont parfaitement assortis au manque d'imagination et au conservatisme d'une équipe de gestionnaires liée à une caste hyperconservatrice ?

J.-P. LEBEL

l'esprit de

— En acceptant la thèse d'une « défense commune indivisible et solidaire », le gouvernement nie le caractère strictement national de tout système de dissuasion nucléaire : constatation pourtant élémentaire de la stratégie moderne, sur quoi s'appuie toute la doctrine nucléaire française (1).

— En souscrivant à la thèse du caractère « indispensable » des forces nucléaires des Etats-Unis pour la protection de l'Europe, il participe à une véritable mystification, dénoncée en son temps par le général de Gaulle, et révélée par les responsables militaires américains eux-mêmes — tant il est vrai qu'un pays ne peut remettre en cause son existence pour la protection d'alliés lointains (2).

— En définissant comme « irremplaçable » le rôle en Europe des troupes américaines, il donne corps à une fiction stratégique, lesdites troupes n'étant qu'un moyen de chantage politique pour « européens » réticents entre les mains de Washington.

Le gouvernement français a donc appor-

'le monde'

Les pages de « civilisation » du *Monde* se sont depuis longtemps spécialisées dans le petit exercice suivant : lancer des ballons d'essai en préface à un mauvais coup gouvernemental. C'est bien pourquoi trois semaines après l'installation de M. Giscard — chevalier de l'avortement — à l'Elysée, on ne peut manquer d'être inquiet lorsqu'on voit le journal officieux de la rue des Italiens consacrer plus d'une page à l'avortement.

LE FŒTUS PARASITE ?

Il aurait été bien étonnant que le Dr Escoffier-Lambiotte n'y aille pas de sa dialectique amphigourique. Idée unique de son « papier » : banaliser l'avortement et le réduire à une forme comme une autre de contraception. C'est ainsi qu'elle met sur le même plan avortement et pilule. Et le tour est joué. L'acte qui consiste à détruire un être humain en gestation est assimilé à une quelconque technique chimique visant à bloquer les cycles de fécondité. De même le Dr Escoffier-Lambiotte écrit ce morceau de bravoure : *Le choix final repose certes sur la conscience individuelle, mais il s'appuie sur un jugement de valeur résultant lui-même de la sereine évaluation d'une série de données physiques, matérielles, psychologiques ou techniques.*

Apparemment les considérations spirituelles et morales, le mystère de l'homme comme personne dont l'éminente dignité existe alors même

résistance

té sa caution à un texte qui n'est qu'un tissu de mensonges, de faux-semblants, de perfidies recouvrant la prétention américaine à l'hégémonie. Texte qui révèle déjà sa supercherie puisque Kissinger a déclaré se réserver la possibilité de décisions unilatérales. Mais qui risque, aussi, d'être un instrument de pression entre les mains des pays les plus pro-américains d'Europe. Ainsi Washington se réserve la possibilité d'agir comme bon lui semble, tout en offrant à ses valets européens le moyen d'œuvrer dans le sens d'une plus grande dépendance du continent.

Tel est le piège de la déclaration d'Ottawa, que des esprits légers jugent sans grande importance. Elle peut l'être en effet, si le gouvernement français conserve l'entière maîtrise de ses moyens militaires et maintient sa pleine indépendance diplomatique, après avoir fait d'aberrantes concessions qui seraient alors purement formelles.

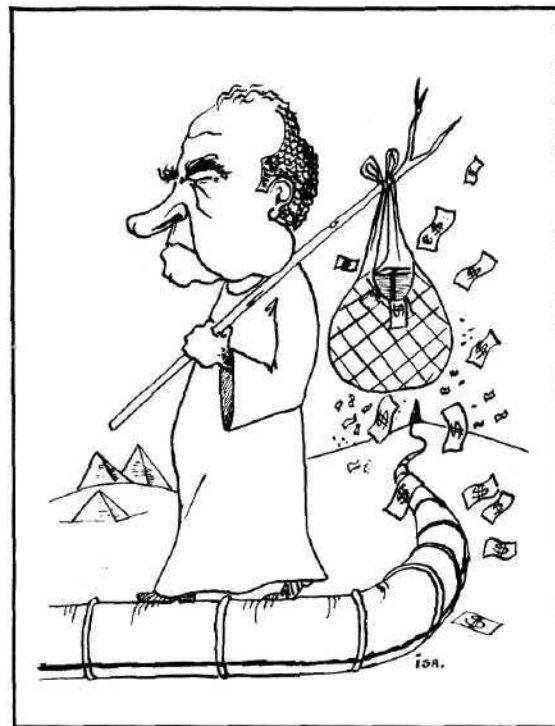
Mais la déclaration atlantique peut aussi constituer la charte d'une nouvelle dépendance politique, économique et militaire.

Le danger d'une véritable abdication nationale existe, confirmé la semaine dernière par d'étranges rumeurs. Un journal allemand prêtait à des officiers français des déclarations relatives à l'abandon de la stratégie « tous azimuts », qui confirmeraient le ralliement du gouvernement à une politique de blocs. L'agence Reuter annonçait de son côté que la France reconsidérerait prochainement sa non participation au « groupe des Douze » constitué lors de la conférence de Washington en février dernier.

Présence au gouvernement de pro-américains frénétiques, déclaration d'Ottawa, inquiétantes rumeurs : les signes sont nombreux, et concordants, d'un tournant atlantiste de la diplomatie française. L'esprit de vigilance s'impose, face à cette menace. Ce sera peut-être, demain, l'esprit de résistance qu'il faudra opposer à un gouvernement d'abandon.

Bertrand RENOUVIN

(1) Voir N.A.F. n° 163. La force française de dissuasion.
(2) Voir N.A.F. n° 146. B. La Richardais : L'Amérique impériale.



et la la race des seigneurs

que sa vie est embryonnaire, n'intéressent pas la doctoresse avorteuse. Il est vrai que celle-ci n'hésite pas à écrire cette phrase ignoble : *Si l'on admet que l'interruption d'une vie, fût-elle parasite d'une autre vie, relève par-delà la conscience personnelle, de la morale communautaire, il est indispensable que cette communauté manifeste activement sa solidarité.*

Ainsi le fœtus est considéré comme un parasite ! comme un gêneur ! La communauté a dès lors pour rôle d'aider la femme à s'en débarrasser en la déculpabilisant et en l'aidant à se libérer de préjugés antédiluviens.

Bien entendu cette déculpabilisation sera facilitée par l'allègement de la procédure conduisant au permis de tuer. Le Dr Escoffier-Lambiotte explique d'ailleurs sans rire que cette libéralisation est destinée... à préserver le taux de natalité. Il est nécessaire, comme le montre l'exemple des pays étrangers, qu'aucune procédure compliquée ne vienne détourner ou décourager les femmes en difficulté, qui risquent de retomber alors et par la force des choses dans le circuit clandestin. L'acte accompli dans ces conditions désastreuses voit sa gravité déculpée non seulement pour ses suites immédiates, physiques ou psychologiques, mais pour l'avenir de la progéniture, par la fréquence des lésions infligées à la matrice au cours des avortements artisanaux.

Peu importe que tous les pays qui, comme l'Allemagne, ont libéralisé l'avortement aient vu le nombre de leurs naissances s'effondrer. Tou-

tes les manœuvres sont bonnes pour imposer la queue de persil.

TUER SANS RISQUE

Dans le même numéro, le Dr Cohen explique en détail les conditions idylliques dans lesquelles l'avortement se passe à New York : les mères (sic) sont entourées par le personnel hospitalier, la mortalité maternelle (resic) consécutive à l'avortement a quasiment disparu depuis qu'il n'est plus clandestin. Et le Dr Cohen d'écrire froidement : « Cette notion de bénignité du geste médical dans les premières semaines de grossesse est un élément nouveau de l'appréciation : si l'acte d'avortement n'est plus dangereux, il faut réviser nos conceptions. » Traduit en clair, ce sabir donne : « Tuons tranquilles puisqu'on peut le faire sans risques. »

Dans un encart, les différentes techniques d'avortement sont décrites dans le même esprit. Ainsi est-il dit que l'extrémité de la « canule de Berkeley » est en mousse pour éviter les traumatismes. Bref, on tue douillet. Quant à l'empoisonnement au sel du bébé pour les avortements postérieurs à la dix-huitième semaine de grossesse il devient une « injection intra-amniotique de sérum salé hypertonique ».

VERS L'EUTHANASIE ?

Mais le caractère lénifiant de la prose du Monde est quelque peu compromis par un autre

encart au verso, quelque peu sinistre. Il s'agit d'une déclaration en faveur cette fois de l'euthanasie signée par quarante personnalités dont trois prix Nobel. Parmi eux l'inévitable Jacques Monod. D'après le Monde : *La déclaration fait notamment ressortir que maintenir en vie les incurables qui souffrent de façon intolérable est un procédé cruel et barbare qui devrait être abandonné par une société civilisée.*

Les quarante signataires approuvent le principe du « testament vivant » dans lequel un incurable peut réclamer le droit de mourir dans la dignité. Ils envisagent dans cet ordre d'idées, non seulement l'« euthanasie passive » par l'arrêt de soins pour abrégier la vie, mais aussi dans certains cas l'« euthanasie active ».

C'est aussi dans un but soi-disant humanitaire qu'Hitler avait autorisé à « accorder la délivrance par la mort aux personnes qui à la suite d'un examen approfondi et dans l'état actuel de la science auraient été déclarées incurables » (1^{er}-IX-1939.) On sait ce qu'il en advint !

Alors à quand l'instauration d'une « biocratie génétique » au sein de laquelle les hommes de science décideraient souverainement qui doit vivre et qui doit mourir, élimineraient les débilés, les infirmes, les grands-pères pénibles et les belles-mères gênantes ? Et encore bravo pour ceux des bons catholiques intégristes qui ont contribué à faire entrer à l'Élysée un partisan de la nouvelle race des seigneurs.

Paul MAISONBLANCHE

la télévision

L'invention de la télévision par câble — ou télédistribution — n'est pas nouvelle. Mais seuls les Etats-Unis et le Canada ont commencé à en exploiter toutes les ressources. La France, elle, tente timidement quelques expériences.

L'instauration de ce nouveau moyen de communication remet en question tellement de routines et de privilèges que la méfiance règne. Une révolution se prépare dans l'information, dont toute prospective sérieuse se voit obligée de tenir compte.

QU'EST-CE QUE LA TELEDISTRIBUTION ?

« Sans exagérer beaucoup, on peut affirmer que le câble est à la télévision ce que la rotative fut à l'imprimerie de Gutenberg » (1).

Le principe de la « cablo-vision » est simple : au lieu d'être acheminés par ondes ultra-courtes, images et son parviennent au récepteur grâce à un câble. La différence est immense. Le premier procédé permet l'existence de quelques « chaînes » seulement car le seuil de saturation est rapidement atteint. Au contraire le **câble comporte de nombreux « canaux »** : 18 aux Etats-Unis — mais rien n'exclut la possibilité de 36, voire 72 canaux — 12 avec les normes européennes.

Au fond, la télédistribution doit sa naissance à la rencontre des techniques de la télévision et de celles du téléphone. Elle peut aussi se combiner aux autres inventions — vidéo-cassette, satellite, magnétoscope, ordinateur — pour rendre des services inédits. Seul l'écran reste commun avec la télévision « classique ». Les possibilités nouvelles d'emploi sortent du champ des loisirs et distractions.

Qu'apporte de nouveau la télédistribution ?

1) D'abord la **multiplication des programmes**. « Rien ne s'opposera, bientôt, à ce qu'un circuit de télédistribution parisien reçoive par satellite des programmes américains ou chinois et les rediffuse en direct à ses abonnés du quinzième arrondissement ! Autant dire que, lorsque les câbles offriront couramment une centaine de canaux, il sera très facile au téléspectateur d'étendre son choix aux programmes de la planète entière, à toutes les langues et à toutes les cultures (1) ». Bel optimisme, d'ailleurs nuancé par les obstacles financiers et linguistiques, mais justifié dans la mesure où la faculté de choisir entamera les monopoles de toute sorte. On peut même imaginer un téléspectateur composant lui-même le programme d'une soirée en commandant un film et une

émission de variétés à une « téléthèque » fonctionnant sur ordinateur. Il suffirait d'y être abonné et de composer les références sur son clavier... car la multiplicité des canaux permet la « voie de retour », donc un certain échange avec la « production » des programmes.

2) Mais la majorité des canaux serait utilisée à des **fins économiques ou sociales** . Tout devient alors possible : canaux spécialisés sur des sujets de bricolage, jardinage ou cuisine ; présentation des programmes de théâtre, cinéma et spectacles divers avec réservation des places par ordinateur ; consultations médicales, juridiques, voire administratives ; vente par correspondance ; acheminement d'une partie du courrier ; sondages en tous genres... l'arsenal qu'énumère Henri Pigeat — dont une partie existe déjà dans la vie quotidienne des citoyens de San Diego ou de Montréal — a de quoi impressionner. Sans oublier les possibilités éducatives (ouvrir l'université à un public plus large ou améliorer la formation permanente) et la combinaison avec d'autres moyens d'information, la presse en particulier. Remarquons que tout repose sur la « **voie de retour** » permettant au téléspectateur d'émettre des indications prises en compte par le « central » télédiffuseur.

3) Enfin, la « **télévision communautaire** », aspect le plus connu, n'en reste pas moins une conséquence originale. Née au Québec par la volonté des autorités de faire prendre conscience aux habitants de leur identité — animation de quartiers neufs ou d'habitat très dispersé — la création de petits réseaux locaux réussit à démythifier le petit écran. Manifestations de la vie du quartier ou créations mi-spontanées avec des groupes d'habitants, la population apprécie ces efforts et regarde avec sympathie autre chose que la « vedette » : ses voisins de tous les jours.

DES SOLUTIONS DELICATES

Cette révolution soulève plus de problèmes qu'elle n'en résout. Quelques exemples.

Qui se chargera de tisser cette nouvelle toile d'araignée : l'Etat, les municipalités, des sociétés d'économie mixte ou des compagnies privées ? Comment financer l'infrastructure ?

La télédistribution relève-t-elle des P.T.T. ou de l'O.R.T.F. ?

Qui sera responsable du contenu des émissions ? Le propriétaire du câble ? Quel sera le rôle de l'Etat, de la municipalité, des citoyens ?

La « **télévision communautaire** » n'implique-t-elle pas une remise en question du monopole ? Mais un petit réseau sau-

ra-t-il résister aux intérêts économiques ou aux groupes de pression politiques ?

La plupart des gouvernements craignent ce nouveau mode d'expression. Il faut savoir que certains de nos voisins ont une partie de leur réseau branchée sur câble mais l'utilisent comme relais passif des émissions des chaînes nationales ou régionales. C'est que la démultiplication des effets de la télédistribution sont loin d'être maîtrisés et l'expérience de l'Amérique du nord (20 % des familles au Canada, 10 % aux Etats-Unis) ne permet pas de préjuger des réactions à son introduction dans les pays européens.

La France lance **sept réseaux expérimentaux** : Grenoble, Rennes, Nice, Metz, Chamonix, Créteil et Cergy-Pontoise, sous le contrôle de l'Etat, en liaison avec la presse locale et les municipalités. Sans grands risques. Mais l'idée d'un circuit local de télévision finit par entamer les justifications du monopole de l'O.R.T.F.

L'O.R.T.F., en tant qu'Office autonome, existe depuis 1964. Antérieurement, la R.T.F. n'était qu'une direction, parmi d'autres, du ministère de l'Information. La nouvelle organisation devait assurer une croissance harmonieuse et équilibrée de la production et de la diffusion des programmes télévisés.

Depuis cette date, l'harmonie et l'équilibre se sont présentés ainsi :

— Au bout de quatre ans, première crise : 1968, les grèves, le Directeur général est remplacé.

— Trois ans plus tard, 1971, deuxième crise, les scandales, le Directeur général est remplacé.

— Deux ans plus tard, 1973, troisième crise, tensions politiques, le Président-Directeur général est remplacé.

— Un an plus tard, 1974, quatrième crise, impasse financière, — conséquences précises encore inconnues...

Quatre ans, trois ans, deux ans, un an : l'accélération est impressionnante. On dirait une fusée à étages. Mais en vue de quelle mise en orbite ? On s'en doute de plus en plus : la « **privatisation** », c'est-à-dire la cession progressive au secteur privé d'une part plus ou moins importante des responsabilités de l'O.R.T.F. Une telle idée s'est toujours heurtée à la défense du « **monopole** », qui, dans le passé, a trouvé ses plus vaillants lutteurs aussi bien dans les syndicats de l'Office que dans la Direction. Les choses étaient alors simples : vouloir réformer l'O.R.T.F. en profondeur, c'était fatalement briser le monopole, ce qui aurait pour conséquence inéluctable la baisse de la qualité des programmes, perspective considérée, à bon droit, comme peu réjouissante. Il fallait donc à tout prix maintenir l'unité de l'Office,

n par câble

QUELLE CIVILISATION ?

Avec la télédistribution et ses inventions connexes, nous avançons à grands pas dans la « **Galaxie Marconi** » qui succède, selon la vision macluhienne, à la « **Galaxie Gutenberg** ». Dans dix ans, le magnétoscope et la vidéocassette nous seront aussi familiers que l'électrophone et le disque. C'est un fait.

Se réjouir ou s'en affliger ? D'abord comprendre, pour mieux maîtriser.

La « télévision communautaire » balaie le monde de l'imaginaire pour y substituer des **réalités plus proches**. Même le rêve, la création artistique, y seront vécus différemment des soirées d'hypnotisme organisées par des sortes de demi-dieux. Elle permettrait une communication réelle, à l'image de toutes les communautés, avec ses qualités mais aussi ses défauts. Mais que l'on ne croie pas remplacer ainsi — comme c'est l'intention des constructeurs

de villes nouvelles collées à la région parisienne — les conditions de l'amitié dissoute dans l'anonymat.

Le téléspectateur, devant ses dix chaînes ou plus, sera-t-il moins aliéné ? Recevoir toutes les émissions de la planète alors qu'on ne communique plus dans sa propre famille ou avec ses voisins, est-ce la solution ? Ne vaudrait-il pas mieux pouvoir choisir entre la télévision et autre chose ?

Mais le **risque** le plus grand réside dans l'utilisation de la télédistribution à des fins utilitaires, y compris la « voie de retour ». Reliés à un « central » pour le courrier, les distractions — présélectionnées par l'Antenne centrale — ou les menus actes quotidiens... c'est presque « 1984 » ou le « **Meilleur des Mondes** ». Ce qui peut être supportable dans un contexte de libertés donnerait à une minorité de techniciens les moyens d'un **totalitarisme inégalé** dans l'histoire, dans la mesure où la per-

suation de l'image peut tout faire accepter.

La « **Galaxie Gutenberg** » (livre, journal) avait l'avantage de distancier les personnes du message... la « **Galaxie Marconi** » nous prend tout entier. L'opération intellectuelle qui reconstitue l'image sur l'écran **modifie nos structures mentales**. Nous nous projetons sur une image qui nous tient prisonniers. Et la plupart des téléspectateurs ne le savent pas.

Relisez les premières pages d'Orwell dans « 1984 », quand la « **Police de la Pensée** » utilise le « télécran ». Eh bien, le « télécran » est aujourd'hui techniquement possible.

En attendant les manipulations génétiques du « **Meilleur des Mondes** », il reste l'étape du totalitarisme à l'image de « 1984 ».

Mais au fait, 1984... c'est dans dix ans !

Michel GIRAUD

(1) *Saint - Ecran*. Henri Pigeat (éd. Solar).

le faux dilemme de l'o.r.t.f.

seule forme d'organisation capable de gérer le monopole.

Pendant ce temps, l'O.R.T.F. croissait, prenait du poids. On se disait que c'était du muscle, et si quelqu'un parlait d'obésité, il était immédiatement tenu pour suspect.

La crispation sur cette vision monolithique de l'O.R.T.F. était évidemment la meilleure manière de ne pas voir ce qui se passait : l'Office devenait chaque année un peu plus ingouvernable, jusqu'au moment — il semble que ce soit maintenant — où il n'est plus gouvernable du tout.

LES MYSTERES DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Parmi les constats de carence de l'O.R.T.F. que formule le rapport de la commission de contrôle de l'Assemblée nationale — dit rapport Chénaut — il en est un particulièrement caractéristique : celui qui concerne l'introduction de la **comptabilité analytique** dans la gestion de l'Office. La comptabilité analytique est une technique d'écriture comptable qui permet de connaître le coût annuel de chaque service, et le coût de chacune des opérations réalisées par ces services. Pour l'O.R.T.F., il y avait un intérêt évident à pouvoir connaître le coût exact d'une émission, ce qui, jusque là, n'était pas possible.

Mais le système à mettre en place pour y parvenir devait être à la mesure de l'organisation de l'entreprise, c'est-à-dire invraisemblablement complexe. L'administration française, on le sait, ne manque pas de cerveaux capables de résoudre ce genre de problème. Un système — complexe — fut

imaginé, parfaitement cohérent, et assez ingénieux pour ne laisser dans l'ombre aucune donnée du problème. L'échec, aujourd'hui patent, de son application, ne peut en aucun cas être imputé à une insuffisance de réflexion ou de connaissance des données.

MONOPOLE OU PRIVATISATION ?

Cela n'étonnera personne que nous le disions, mais il faut bien le dire quand même, parce que c'est vrai : cet échec provient d'un manque de lucidité politique, et plus précisément d'une vision erronée des rapports de la radio-télévision et de l'Etat. L'énorme machinerie de l'O.R.T.F. n'est que le produit monstrueux d'un système politique. Les contraintes techniques qui sont celles de la télévision et, à un degré moindre, de la radio, sont des réalités objectives. Mais on peut dire que l'ensemble des autres contraintes qui pèsent sur l'O.R.T.F., au moins celles qui pèsent — de loin — le plus lourd, sont totalement artificielles et liées à un type de société politique.

L'une de ces contraintes, qui n'est pas la moindre, c'est l'alternative dans laquelle le système nous enferme : monopole ou privatisation. Le monopole, tel qu'on le pratique, se condamne de lui-même, en ne pouvant engendrer qu'un monstre non-viable. Quant à la privatisation, on sait de quoi il s'agit : c'est un système qui, à terme, livre le contenu des émissions au totalitarisme économique, par l'intermédiaire de la publicité, et qui maintient l'information radio-télévisée comme le support le plus efficace de l'idéologie du pays légal.

Le dilemme monopole/privatisation est le

type même de ces fausses alternatives que se plaît à créer l'Etat démocratique pour donner l'illusion qu'il est capable de trouver lui-même des solutions aux problèmes qu'il suscite.

SEPARER LA RADIO-TELEVISION DE L'ETAT

Aujourd'hui, il semble que tout soit consommé : il n'y a plus d'autorité possible à l'intérieur du « monstre ». L'actuel Président-Directeur général, éminent juriste et gestionnaire éprouvé, dont on ne peut nier ni la compétence, ni le dévouement au service public, est dépassé par les événements. Non qu'il ne comprenne pas ce qui se passe, mais les leviers de commande ne fonctionnent plus, les ordres ne suivent plus. Les frottements sont trop nombreux. La machine, grippée, est à nouveau tombée en panne pour plusieurs semaines. Ce n'est plus une révision qu'il faut, mais une réforme radicale. Le Chef de l'Etat (démocratique) le sait, et il concocte sa réforme (démocratique). D'avance, nous connaissons les vices du système de demain et pouvons prophétiser ses crises et ses échecs.

Les prophétiser, puis les dénoncer : c'est ce que nous ferons, inlassablement, jusqu'à ce que les conditions d'une authentique et naturelle séparation des moyens audiovisuels et de l'Etat soient instaurées. Il importe que la radio-télévision ne soit plus un moyen de pression, mais d'expression, et que ses deux fonctions essentielles soient garanties par un statut professionnel où l'Etat et les différentes collectivités publiques prendront la part qui leur revient.

François FERRIER

industrialisation et région frontière

Intéressant courrier suite à l'article sur « l'avenir des régions frontières » (« N.A.F. » n° 160). La thèse développée dans la « N.A.F. » mettait en garde contre une libéralisation accrue des échanges économiques européens risquant d'aboutir à une vaste redistribution des spécialisations régionales sans aucune considération humaine. Cette politique allant de pair avec l'aménagement d'un réseau de gigantesques voies de communications dont nous soulignons le danger pour l'environnement des régions traversées.

QUELLES INDUSTRIES ?

M. Marc Schreiber, secrétaire général de la Société d'Etudes Mer du Nord-Méditerranée, nous écrit :

« Vous semblez nier tout effet sur le développement des régions centrales de l'axe. D'abord ce n'est pas l'avis de l'ensemble des représentants de ces régions, représentants économiques (Chambres de Commerce) ou politiques (élus des collectivités locales), qui défendent un point de vue contraire depuis plus de dix ans, groupés au sein de l'Association Mer du Nord-Méditerranée. »

« Ensuite, c'est remettre en cause une option essentielle d'aménagement du territoire, admise plus ou moins dans tous les pays, à savoir l'influence des transports sur l'industrialisation. Les investisseurs choisissent de préférence un site bien relié à tous leurs marchés potentiels. (...) C'est également nier tous les efforts que font toutes les régions pour se préparer et profiter au maximum de l'atout que constitue la situation sur un tel axe en aménageant des zones industrielles aux endroits les plus propices. Et ces efforts sont déjà couronnés de succès : cf., par exemple, le développement des zones industrielles de Mulhouse (à Ottmarsheim, Huningue, Ile Napoléon), le démarrage de celle de Bourgne (avec l'implantation d'Alstom-C.G.E.)... C'est oublier la nécessité de cet axe de transport pour assurer le développement des industries déjà implantées : cf., par exemple, Solvay à Tavaux, ou Peugeot à Sochaux et Mulhouse. C'est enfin ne pas faire confiance au dynamisme propre de ces régions. (...) »

Personne ne songe à nier les effets des perspectives de creusement du canal Rhin-Rhône. Des industries ont été créées et d'autres le seront plus tard, cela ne fait aucun doute. Il paraît cependant un peu téméraire de s'en réjouir. Dans une enquête publiée en février dernier, la Chambre patronale du Bas-Rhin établissait les grandes tendances des prévisions de créations d'emplois pour l'année 1974. Les offres d'emplois porteront essentiellement sur des postes d'O.S. et de manœuvres. Sachant très bien l'impossibilité de trouver des demandeurs d'emplois de ces catégories, la Chambre patronale précisait que l'embauche de ce personnel non qualifié se fera par contrats d'immigration. Là est le vrai problème. Les emplois créés ne tiennent pas compte de la qualification de la main-d'œuvre locale qui est ainsi obligée de franchir la frontière pour rentabiliser sa formation. Peugeot à Mulhouse est le parfait exemple de cette industrialisation aberrante et si peu profitable pour la région. Ce phénomène a d'ailleurs été exposé à plusieurs reprises dans la N.A.F.

Quant à l'axe fluvial Mer du Nord-Méditerranée, ses effets bénéfiques sur le rééquilibrage régional français ne sont pas tous démontrés. Des responsables économiques de l'Ouest français s'inquiètent déjà de l'après-1982, date à laquelle sera achevée la liaison Rhin-Rhône ; pour eux « cette jonction amplifiera les détournements de trafic vers les ports de Rotterdam, Anvers et Hambourg au détriment de Rouen et du Havre » (« Le Monde » du 8 juin). Dans dix ans, au train où vont les choses, les nouveaux travailleurs frontaliers seront des bretons ou des bordelais, contraints pour survivre de s'agglutiner autour du « grand axe européen ».

LA FRANCE CONTRE LES ROBOTS

Peut-il en être autrement ? C'est ce que pense M. Kessler, président du Comité National des Frontaliers de France :

« Industrialiser les régions frontières, il s'agit bien entendu d'une nécessité et nous assistons

à l'heure actuelle à une certaine surenchère qui oblige à des mesures de prudence. Il ne s'agit pas en effet d'industrialiser n'importe où, n'importe comment avec n'importe quoi, mais d'implanter des activités en harmonie avec les caractéristiques de ces régions. (...) Je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites que moins l'Europe avancera plus les régions frontières auront leur chance de développer leur industrie, car plus particulièrement notre région se trouve située dans ce qu'on peut appeler « l'Europe utile ». Mais elle ne peut développer ses possibilités du fait de l'absence d'organisme de décision. Ce manque est également à l'origine de l'omnipotence des institutions suisses qui régissent la Regio basiliensis. Elles ne trouvent pas en face d'elles d'interlocuteurs valables et les décisions sont prises sans tenir compte des groupes socio-économiques en présence (travailleurs frontaliers). »

Contrebalancer le dynamisme économique européen pour des pouvoirs régionaux régulateurs paraît séduisant. Mais n'est-ce pas vouloir concilier l'inconciliable ? Quel dénominateur commun peut-il exister entre des planificateurs, épris de « zoning » régional et sensibles à la seule rentabilité, et des pouvoirs garants d'un enracinement à approfondir et à enrichir ? Il faut choisir. Si l'on joue la carte rentabilité à tout prix, portons le deuil de tout ce qui fait nos richesses régionales et préparons-nous à vivre à Los Angeles-sur-Europe. Par contre si le souci qualitatif passe au premier plan, il apparaît primordial de briser l'omnipotence des féodalités économique-administratives européennes. Le développement économique et l'aménagement du territoire seront alors l'affaire des populations représentées dans leurs cadres de vie naturels, communes, professions et régions. La nation retrouvera pleinement son rôle, terrain d'arbitrage et d'échanges transcendant les intérêts particuliers. Le cri prophétique de Bernanos, « la France contre les robots », est l'alternative que nous avons à proposer aux Français à la recherche d'un projet de civilisation pour l'an 2000.

Bernard ROEMER

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Édité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})

Téléphone : 742-21-93

Abonnement six mois : 30 F

Abonnement un an : 55 F

Abonnement de soutien : 120 F

C.C.P. N.A.F. Paris 642-31

Directeur de la publication :

Yvan AUMONT

Imprimerie Abexpress

72, rue du Château-d'Eau - Paris (10^e)

courteline à la s.n.c.f.

La S.N.C.F. a une mission officielle : servir le public. Un passe-temps : ennuyer Air France, cela donne parfois des résultats curieux.

Ainsi elle a refusé de construire un embranchement de 1.800 mètres à partir de Goussainville pour desservir l'aéroport de Roissy. Elle a préféré construire une ligne à partir d'Aulnay-sous-Bois mais qui arrivera à... deux kilomètres des pistes. Et les responsables de l'aéroport s'arrachent les cheveux pour essayer de mettre au point une incertaine navette avec les pistes.

Mais il y a mieux. La S.N.C.F. s'est mise en tête de torpiller le nouvel aéroport lyonnais de Satolas. Pour cela elle n'a rien trouvé de mieux que de programmer un turborail

Paris-Lyon. Ce turborail ne sera pas rentable par insuffisance de trafic et double emploi avec l'aviation. Il prendra quinze cents hectares d'emprise dans le parc naturel du Morvan qu'il coupera en deux. Autant dire qu'il n'y aura plus de parc car les animaux ne font pas bon ménage avec un bolide lancé à plus de trois cents à l'heure.

Pour « loger » son turborail, à Lyon, la S.N.C.F. juge que la gare de Perrache n'est pas opérationnelle. Elle va donc construire une autre gare à la Part-Dieu. Et pour financer les installations, elle se lance dans une opération de rénovation immobilière avec à la clé la construction de l'équivalent lyonnais de la tour Montparnasse.

camps de vacances

Deux camps se tiendront pendant les vacances. L'un, du 25 juillet au 10 août près d'Agde, sera plus spécialement consacré à la propagande. L'autre, du 1^{er} au 11 septembre en Bretagne donnera aux militants à la fois une formation intellec-

tuelle et pratique.

Une documentation sur ces deux camps est à votre disposition ainsi que des bulletins d'inscription. Pour vous les procurer, il vous suffit de découper ou de recopier le bulletin ci-dessous.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

• désire recevoir une documentation sur les camps de vacances.

• est plus spécialement intéressé par :

- le camp de formation de septembre
- le camp de propagande d'Agde.

A retourner à la N.A.F., 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

adhérents

La mise à jour de notre fichier d'adhérents a montré que beaucoup d'entre eux n'étaient pas à jour de cotisations. Nous demandons à tous les retardataires de se mettre spontanément en règle. A l'avenir, pour éviter oublis et négligences, nous vous conseillons de faire établir une **formule de virement automatique** tous les mois au C.C.P. AFU Paris 1918-59 (nous tenons les imprimés à votre disposition).

Quant à nos lecteurs non adhérents, qu'ils nous écrivent pour se procurer notre « déclaration fondamentale » afin de matérialiser d'une manière concrète leur accord avec les buts de la N.A.F.

réunion

SAINT-GERMAIN

Le mercredi 26 juin à 20 h 30, **conférence-débat** sur le thème « la N.A.F. et les élections présidentielles ». Le débat sera animé par Gérard Leclerc, directeur politique de la N.A.F.

Réunion au Café du Commerce (1^{er} étage), 10, rue de Pologne à Saint-Germain-en-Laye.

nouvelles affiches

Une nouvelle affiche en deux couleurs (format 60 x 80 cm) est disponible. Elle est spécialement conçue pour faire connaître l'**hebdo** et le **Projet royaliste**. La période des vacances doit être mise à profit pour montrer, par ce moyen, la N.A.F. dans les endroits où nous n'avons pour l'instant aucune implantation.

Tarif :

10 ex. :	5 F (franco 7 F)
50 ex. :	22 F (franco 28 F)
100 ex. :	42 F (franco 50 F)
500 ex. :	190 F (franco 230 F)

L'impression de cette affiche en quantité importante nous a demandé un gros investissement. Nous vous demandons donc de passer vos commandes rapidement en les accompagnant de leur règlement.

changement de tarif

Des perturbations importantes dans la distribution du courrier ont retardé l'acheminement de nos circulaires de renouvellement d'abonnement. Nous avons donc décidé de surseoir d'un mois au changement de tarif de la N.A.F. Tous nos abonnés ont donc la possibilité de renouveler leur abonnement au **tarif actuel** et ceci jusqu'au 31 juillet.

D'autre part nous conseillons vivement à nos lecteurs au numéro de souscrire pour les vacances un abonnement spécial (3 mois : 15 F), notre distribution dans les kiosques risquant d'être très perturbée pendant les vacances.

le guide des relais routiers

Au temps des vacances, c'est le moment de conseiller le guide des relais routiers, édition 1974 — 4 000 adresses à moins de 14 francs — bien situés en étapes sur les grandes routes, mais également dans les campagnes tranquilles.

En dehors du menu on trouve quelques spécialités, et les jours où vous mangerez un sandwich dans le train, pour vous mettre en appétit, parcourez donc ce Guide Routier pour y trouver les fritures de carpes de Hirsingue (68) ; l'araignée farcie flambée au cognac de l'auberge de Senmur, Muzillac (56) ; le coq au muscadet de Montauban de Bretagne (35) ; les palourdes grillées du Fort Bloqué en Plocmeur (56) ; la caille farcie à l'ariégeoise du Soleil d'Or à Foix (09).

Et si vous aimez les souvenirs historiques, commémorés dans un relai à « casserole », c'est-à-dire dont la cuisine vaut le détour, allez donc à l'Oie, en Vendée, au « Relais du Grand Turc »...

(1) S.E.J.T., 6, rue de l'Isly, Paris. 14 F.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (15 F), 6 mois (30 F), un an (55 F), de soutien (120 F) (*)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Année de naissance :

(*) Encadrez la formule de votre choix.

C.C.P. NAF 642-31 Paris

à retourner à la N.A.F.-17 rue des petits-champs - Paris 1^{ER}

les paroissiens de palente

Je relis mon premier grand article sur Maurice Clavel, écrit pour un hebdomadaire qui n'était pas la N.A.F., et j'y retrouve un portrait que je pourrais reprendre presque intégralement, quatre années après. Maintenant que je le connais un peu mieux, ce typhon du verbe, ce prophète un peu paumé dans sa carcasse, ce visionnaire de l'esprit que ses visions éblouissent, je peux reprendre l'aveu que je faisais alors à un public moins éclairé : « L'univers intellectuel serait désespérant s'il n'y avait ici et là quelques-uns de ces êtres bizarres aux yeux de taupes extralucides qui découvrent des signes et des prodiges quand on crie partout la mort de l'homme après avoir hurlé à la mort de Dieu. »

SIGNES ET PRODIGES

Des signes et des prodiges ! Maurice Clavel n'a vu que cela à Palente, en pays franc-comtois chez « les Lip », bien sûr ! « J'étais allé aux usines Lip de Palente le 23 juin 1973, cinq jours après que les ouvriers, maîtres des lieux et de leurs instruments de travail, eurent décidé de produire et de vendre eux-mêmes, à l'émerveillement du peuple, à la stupeur de l'Etat, à l'épouvante du patronat. Je fus peut-être remué plus que tout autre, et par l'audace naturelle de leur acte, et par l'immense richesse interne des êtres, qui allait croissant... ». Dès la première page de ce nouveau roman, nous entrons dans l'univers clavelien, c'est-à-dire, la grande geste épique mais aussi et surtout l'univers des âmes, la vaste respiration spirituelle d'un peuple. Tout sera intériorité, spiritualité, presque mysticité. Et déjà nous ne nous étonnons pas que « les Lip » aient tous des noms d'apôtre, que Piaget soit **Matthieu**, que le dominicain de choc, Raguénès, soit **Simon**. On ne s'étonne pas que le livre ait été écrit à l'ombre de la grande basilique, sur la colline inspirée de Vézelay...

Que Clavel me pardonne ! Il m'est arrivé d'éclater d'un grand fou-rire en moi-même, et cela me reprend parfois, à la pensée de tous ceux que son livre allait d'abord décontenancer, puis mettre en fureur. A droite et à gauche. A droite bien sûr ! Mais à gauche surtout ! Non pas tellement parce que les appareils syndicaux, les fédéraux et les superfédéraux en prennent un vieux coup, mais à cause de ce niveau d'intériorité où sont bannies les phraséologies marxistes de toutes obédiences, où la logomachie gaucharde s'évanouit dans le poème des âmes, l'échange des secrets, la communion...

C'est écrit quelque part dans le livre : le socialisme est devenu imbuvable avec Marx. Qu'était-il avant ? Il faudrait peut-être revenir à l'authentique inspiration, à celle que le premier Péguy avait redécouverte et qui signifiait : mouvement d'humanité, sorte de mystique ou de charité laïques, élan de fraternité. Pour le poète du mystère de la charité de Jeanne d'Arc, ce n'était qu'une étape : il ne suffisait pas de l'élan, il fallait la nourriture intérieure, la sève, pour permettre la germination et la floraison. C'est aussi la démarche de Maurice Clavel. Dans son grand livre **Qui est aliéné ?** il avait dénoncé la faillite de l'humanisme moderne, athée : **l'homme fondé sur soi-même**, avait-il écrit, **a coupé ses racines**. Mais il y avait encore de la sève, et cette sève, ça a donné un siècle et demi et

maintenant on est au moment où la sève n'en peut plus... L'homme n'a plus assez d'être pour se penser, d'où l'impossibilité, le ronron, le tâtonnement, le cocktail épouvantable des dernières philosophies contemporaines, qui agonisent dans le structuralisme.

En un mot, il faut au socialisme Dieu et son Christ. Clavel rejoint très exactement Péguy. L'humanisme athée s'essouffle. Il n'y a d'espérance humaine que par une résurrection chrétienne. Dieu va-t-il ressusciter ? C'est la seule question, la seule dont la réponse est la libération humaine...

L'UTOPIE ET L'ESPERANCE

A droite et à gauche, quelle levée de bouclier ! Contre cette mystique, cette « fausse mystique ». Contre cet évangile : **car il s'agissait de délivrer les hommes, et non pour qu'ils vivent les Evangiles — ô formule abjecte des plunitifs de la gauche tiède et des curés en chaleur nuptiale ou autre ! — mais pour qu'ils réalisent que Christ est de retour et oublient les textes et les gloses !** Je vois bien tout ce que l'on pourra dire contre cela. Gauche et droite se réconcilieront pour souligner que de politique et d'économie il n'y a rien là-dedans, Clavel se moquant de toutes données positives et préférant planer à quinze mille. C'est un peu vrai. Mais est-ce la question ? Que sont les données positives, objectives, elles seules ? Quasiment rien. Autant parler d'histoire sans sujet, d'action sans énergie, de combat sans projet et sans espérance.

Il n'y a que la foi qui compte ! Comment écrire autre chose à Vézelay ? Rien en histoire, a fortiori rien d'un peu grand ne s'est fait sans quelque prodigieux mouvement de foi et d'espérance. Mais ce mouvement-là, il est vain d'en étudier les manifestations objectives. Sa nature est toute d'intériorité, vécue au cœur de chacun, et dans le rapport de chacun à chacun. C'est bien pourquoi le roman de Clavel se refuse à décrire autre chose.

Mais cette foi, est-ce la foi ? Comment l'affirmer, puisque nous violerions un secret qui ne nous appartient pas. Il est vrai que Clavel élude ce rapport le plus secret, ce rapport de moi-même à plus moi-même que moi qui est le secret de notre être, comme Pierre Boutang l'a rappelé. A ce propos, on pourrait lui faire le reproche que l'on fit au film de Pasolini sur l'Evangile selon saint Matthieu : c'est beau, très beau mais cette beauté est-elle de ce monde, ou vient-elle d'ailleurs ? Ce Christ est-il le verbe de Dieu ? Ces paroissiens de Palente, ce Matthieu et ses disciples, ce Simon et sa bande sont-ils vraiment du Christ, rattachés à lui dans leur recel inviolable (presque rien ne nous est dit sur leur vie sacramentelle, et c'est simple pudeur). Seul leur enracinement christique pourrait nous indiquer qu'ils sont autre chose que les descendants des grands utopistes francs-comtois, les Fourier, les Proudhon, les Considérant.

Au niveau même du temporel, cela me paraît capital. Il n'y a, à l'évidence, aucune commune mesure entre l'utopie et l'espérance chrétienne. Tout d'abord, parce que l'utopie aspire au repos, à l'ordre immuable d'une paisible harmonie hic et nunc, tandis que l'espérance chrétienne sait

qu'il n'y a ici bas ni repos ni harmonie, mais marche vers un royaume où la création sera transfigurée. Ensuite l'utopie est profondément réactionnaire, l'espérance révolutionnaire. Le phalanstère rêvé c'est l'aspiration à un retour aux origines mythiques, à la sécurité intra-utérine ; l'espérance n'admet ici bas aucun ordre définitif, elle remet en cause perpétuellement toutes les sécurités, les ordres établis où se camouflent les désordres, grâce aux terribles aiguillons de la liberté et de la justice promises.

J'ai bien conscience de retrouver ici le très grand débat sur l'ordre et la justice, l'ordre et le mouvement, la tranquillité et l'anarchie et par dessus tout cela l'essence du christianisme. Fut-il vraiment la cause de l'écroulement du monde ancien, de cette Rome païenne et impériale ? En ce sens, fut-il venin, poison, germe de dissociation ? Je pense qu'il fut au contraire germe de progrès, facteur d'un ordre supérieur et d'une plus grande justice. Cela ne fut pas, certes, sans mouvement de contestation. Mais toute la question est de savoir si toute contestation débouche sur l'anarchie, la dissociation, la désorganisation, en un mot le désordre. Ou s'il y a une remise en cause possible, fondée sur l'enthousiasme de l'espérance, appuyée par toutes les ressources de l'intelligence et de la nature et qui débouche sur un ordre supérieur inséparable de la justice. Ma thèse est que le christianisme est d'essence révolutionnaire, non pas de cette révolution qui conspire à la mort, mais de celle qui est conforme au mouvement de la vie et au progrès de la civilisation.

REPONSE A UN POST-SCRIPTUM

Je me permets ainsi de répondre à un post-scriptum d'un article du **Nouvel Observateur**, où il y a plus d'un an, Maurice Clavel nous avait interpellés à propos de Charles Maurras. Ce dernier opposait-il, comme le pensait notre interpellateur, le bel ordre de la cité à l'absolu de l'homme qui le transcende et l'inquiète ? Je ne le crois pas du tout, et ai fait un livre pour m'en expliquer. Toutefois, la réponse n'est pas seulement théorique, philosophique, elle met en cause également la pratique politique, notre action quotidienne à la N.A.F., celle de Clavel, celle des paroissiens de Palente.

Pour réaliser la justice, il faut l'espérance de Matthieu, qui réalise l'absolu de l'homme, absolu qui transcende et inquiète les désordres établis. C'est cette espérance que Gabriel Marcel visait lorsqu'il écrivait : « **elle ne porte pas sur ce qui devrait ou sur ce qui devra être ; elle dit ce sera** ». Rien donc de plus invincible que l'espérance d'un Piaget qui donne à ce bonhomme une singulière stature ! C'est une autre caractéristique de l'espérance chrétienne, soulignée par Jacques Ellul, que d'être réaliste, de savoir se coller au réel. Comment ne pas réfléchir alors à la médiation politique ? Toute la question est de trouver les moyens à la mesure de l'âme des paroissiens de Palente. Pour que la révolution ne se fourvoie pas dans l'utopie, en fourvoyant l'espérance.

Gérard LECLERC